

ARNAQUÉ AU TOGO

24 février 2011 10:34; Act: 24.02.2011 18:13

Un UDC vaudois séquestré durant 48h

par Joël Burri - Attiré au Togo pour récupérer la supposée fortune d'un présumé parent décédé une dizaine d'années plus tôt dans ce pays, le député UDC Gabriel Poncet a passé 48 heures entre les mains d'une bande d'escrocs.

«Je me suis laissé avoir par une arnaque», reconnaît Gabriel Poncet encore choqué. Il est rentré mercredi d'un périple au Togo qui a failli mal tourner. «C'était invraisemblable!»

En octobre dernier, il est contacté par un faux agent d'affaires. Il lui fait croire qu'un membre de sa famille a laissé une importante somme d'argent à l'Union Togolaise de Banque et lui demande de venir à Lomé, capitale du Togo, pour signer des documents concernant le transfert de fonds du Togo vers la Thaïlande, selon [la presse locale](#).

Mais samedi, à son arrivée, il est accueilli par l'un des escrocs et est conduit dans la banlieue de Lomé. C'est là qu'il est séquestré par quatre autres personnes. Il est sommé de contacter sa famille pour procéder au versement de la rançon exigée. Initialement 1 million d'euros, selon [la presse locale](#).

Le député dit avoir dû garder son sang-froid. «J'ai dû négocier la rançon. Ils demandaient 1,5 million de francs!» La somme aura finalement pu être réduite à 7000 fr. selon plusieurs agences étrangères, dont [l'agence officielle chinoise](#).

C'est par sa famille que la police vaudoise a été informée. Il a ainsi pu être libéré deux jours plus tard. Mardi, devant la presse, la police locale annonçait avoir mis la main sur deux des escrocs. Deux ou trois autres courent toujours.

«J'ai hésité, pensant que c'était certainement une arnaque. Mais j'ai finalement décidé d'aller voir, par curiosité et par goût de l'aventure. Je n'aurais jamais penser que cela pouvait mal tourner», a expliqué à l'ats le député au Grand Conseil vaudois.

Cet type d'arnaque, baptisé scam 419 se pratiquait par courrier postal dans les années 80. Elle a pris une ampleur importante grâce à l'e-mail.



Gabriel Poncet est élu au Grand Conseil vaudois

Quelques règles d'or



La prévention Suisse de la criminalité a publié une bédé intitulée «Petites histoires d'internet... que personne ne voudrait vivre». Cette brochure donne quelques règles d'or pour ne pas être victime d'arnaque sur internet.